



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 22 octobre 2015
(OR. fr, en)

12770/15

CRS/CRP 36

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Objet:	2558e réunion du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS tenue à Bruxelles les 7 et 10 octobre et à Luxembourg le 12 octobre 2015
--------	--

SOMMAIRE

Page

1. Adoption de l'ordre du jour et des points I 9

Coreper 1^e partie

I

2. Réponses aux questions écrites posées au Conseil par des membres du Parlement européen
- a) E-010417/2015 - Hilde Vautmans (ALDE)
Discrimination à l'encontre des femmes enceintes sur le lieu de travail
 - b) E-010615/2015 - José Blanco López (S&D)
Nouveaux apprentissages rémunérés pour les jeunes Européens
 - c) E-010630/2015 - João Ferreira (GUE/NGL), Inês Cristina Zuber (GUE/NGL) and Miguel Viegas (GUE/NGL)
Cadre juridique multilatéral pour la renégociation des dettes souveraines
 - d) E-010651/2015 - Daniel Buda (PPE)
Allocations familiales pour les enfants roumains en Autriche
 - e) E-010799/2015 - Jonás Fernández (S&D)
Solution de la crise de la dette publique grecque
 - f) E-010800/2015 - Jonás Fernández (S&D)
Crise de la dette publique grecque et gouvernance de l'Union économique et monétaire
 - g) E-010839/2015 - Hugues Bayet (S&D)
Travaux du Conseil relatifs à la séparation des banques
 - h) E-010890/2015 - Vilija Blinkevičiūtė (S&D)
Nécessité d'une action spécifique en vue du retrait par la Commission de sa proposition de directive concernant le congé de maternité
 - i) E-011161/2015, E-011162/2015, E-011163/2015, E-011164/2015, E-011165/2015 and E-011166/2015 - Hugues Bayet (S&D)
Présidence luxembourgeoise et proposition de directive relative à la mise en oeuvre du principe d'égalité de traitement
Présidence luxembourgeoise et stratégie Europe 2020 en matière de pauvreté
Objectifs de la présidence luxembourgeoise en matière de titrisation
Les priorités de la Présidence luxembourgeoise en ce qui concerne le plan acier
La Présidence luxembourgeoise et le contrôle du secteur bancaire
Les initiatives de la Présidence luxembourgeoise pour relancer l'investissement public
 - j) E-011501/2015 - William (The Earl of) Dartmouth (EFDD)
Article 50, paragraphe 2
 - k) E-011787/2015 - István Ujhelyi (S&D)
La fin du multiculturalisme
3. Comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale
Projet de décision du Conseil portant nomination des membres titulaires et suppléants

4. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 28.7.2015 complétant le règlement (UE) n° 952/2013 du Parlement européen et du Conseil en vue de préciser certaines dispositions du code des douanes de l'Union
5. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 854/2004 du Parlement européen et du Conseil fixant les règles spécifiques d'organisation des contrôles officiels concernant les produits d'origine animale destinés à la consommation humaine au regard de certaines exigences applicables aux mollusques bivalves, aux échinodermes, aux tuniciers et aux gastéropodes marins vivants et l'annexe I du règlement (CE) n° 2073/2005 concernant les critères microbiologiques applicables aux denrées alimentaires
6. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant les annexes II et III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus d'abamectine, de desmédiphame, de dichlorprop-P, d'haloxyfop-P, d'oryzalin et de phenmédiphame présents dans ou sur certains produits
7. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant les annexes II et III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de bifénazate, de boscalid, de cyazofamide, de cyromazine, de dazomet, de dithiocarbamates, de fluazifop-P, de mépanipirim, de metrafenone, de piclorame, de propamocarbe, de pyridaben, de pyriofénone, de sulfoxaflor, de tébuconazole, de tebufenpyrad et de thirame présents dans ou sur certains produits
8. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant le règlement (CE) n° 1831/2003 du Parlement européen et du Conseil afin d'établir un nouveau groupe fonctionnel d'additifs pour l'alimentation animale
9. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1829/2003 en ce qui concerne la possibilité pour les États membres de restreindre ou d'interdire sur leur territoire l'utilisation de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux génétiquement modifiés (première lecture) (AL)

II

10. Fixation de l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil (Environnement) du 26 octobre 2015 12
11. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant les règlements (CE) n° 715/2007 et (CE) n° 595/2009 en ce qui concerne la réduction des émissions polluantes des véhicules routiers (première lecture) (délibération législative) 12
12. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un réseau européen des services de l'emploi, à l'accès des travailleurs aux services de mobilité et à la poursuite de l'intégration des marchés du travail (EURES) (première lecture) (délibération législative) 12
13. Préparation de la session du Conseil (Agriculture et pêche) du 22 octobre 2015
 - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien être des animaux, à la santé et au matériel de reproduction des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques, et modifiant les règlements (CE) n° 999/2001, (CE) n° 1829/2003, (CE) n° 1831/2003, (CE) n° 1/2005, (CE) n° 396/2005, (CE) n° 834/2007, (CE) n° 1099/2009, (CE) n° 1069/2009, (CE) n° 1107/2009, (UE) n° 1151/2012, (UE) n° [...] /2013 ainsi que les directives 98/58/CE, 1999/74/CE, 2007/43/CE, 2008/119/CE, 2008/120/CE et 2009/128/CE (règlement sur les contrôles officiels) (première lecture) (*délibération législative*) 13
14. Harmonisation technique
 - a) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux installations à câbles (première lecture) (délibération législative)
 - b) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux équipements de protection individuelle (première lecture) (délibération législative)
 - c) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les appareils à gaz (première lecture) (délibération législative) 14

I

15. Affaire devant le Tribunal de l'Union européenne
= Affaire T-485/15 Bashir Saleh Alsharghawi contre Conseil de l'Union européenne
16. Affaire T-448/15 Bureau Européen de l'Environnement contre Commission
= Exception d'illégalité des articles 3 et 6(1) du Règlement 1367/2006
17. Affaire devant la Cour de justice de l'Union européenne
= Affaire préjudicielle C-319/15 Overseas Financial et Oaktree Finance (Juridiction de renvoi: Cour administrative d'appel de Paris) Validité de l'article 17 du règlement (UE) n° 961/2010 du Conseil du 25 octobre 2010 concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de l'Iran
18. Projet de procédures opérationnelles permanentes du dispositif intégré de l'UE pour une réaction au niveau politique dans les situations de crise (IPCR SOPs)
19. Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, en ce qui concerne des mesures spécifiques pour la Grèce (première lecture)
20. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission, du 28.7.2015 complétant la directive 2002/87/CE du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation précisant les définitions de la concentration de risques et des transactions intragroupe et coordonnant leur surveillance complémentaire
21. Rapport spécial n° 9/2015 "L'aide de l'UE en faveur de la lutte contre la torture et de l'abolition de la peine de mort"
22. Proposition de virement de crédits n° DEC 29/2015 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2015
23. Gestion de la crise des réfugiés : mesures budgétaires immédiats au titre de l'agenda européen en matière de migration
 - Projet de budget rectificatif n° 7 au budget général pour 2015
 - Projet de budget rectificatif n° 7 au budget général pour 2015
 - Informations destinées aux parlements nationaux
 - Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation de l'instrument de flexibilité
 - Proposition de virement de crédits n° DEC 32/2015 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2015

24. Relevés mensuels des actes adoptés par le Conseil par procédure écrite
 - juin 2015
 - juillet 2015
 - août 2015
25. Projet de décision du Conseil portant nomination de deux membres espagnols et de trois suppléants espagnols du Comité des régions
26. Recommandation au Conseil concernant l'utilisation de dispositifs cryptographiques destinés à protéger les liaisons électroniques dans le contexte du projet GALILEO
27. Projet de décision du Conseil établissant la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein du Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et du Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce au sujet de la demande des pays les moins avancés membres relative à une prorogation de la période de transition prévue à l'article 66, paragraphe 1, de l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce pour certaines obligations en ce qui concerne les produits pharmaceutiques, et à une dérogation aux obligations énoncées à l'article 70, paragraphes 8 et 9, dudit accord
28. Relations avec le Kazakhstan
 - Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union Européenne, et à l'application provisoire de l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'Union Européenne et ses États membres, d'une part, et la République du Kazakhstan, d'autre part
29. Adoption d'une Décision du Conseil établissant la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein du comité mixte institué par l'accord entre l'Union européenne et la République d'Arménie visant à faciliter la délivrance de visas, concernant l'adoption de son règlement intérieur
30. Coordination stratégique des travaux des instances préparatoires du Conseil en matière de migration
31. Proposition de décision du Conseil soumettant le 5-(2-aminopropyl)indole à des mesures de contrôle
32. Proposition de décision du Conseil soumettant le 4-iodo-2,5-diméthoxy-N-(2-méthoxybenzyl)phénéthylamine (25I-NBOMe), le 3,4-dichloro-N-[[1-(diméthylamino)cyclohexyl]méthyl]benzamide (AH-7921), la 3,4-méthylènedioxyprovalérone (MDPV) et la 2-(3-méthoxyphényl)-2-(éthylamino)cyclohexanone (méthoxétamine) à des mesures de contrôle
33. Proposition de décision du Conseil soumettant le 4-méthyl-5-(4-méthylphényl)-4,5-dihydrooxazol-2-amine (4,4'-DMAR) et 1-cyclohexyl-4-(1,2-diphényléthyl)piperazine (MT-45) à des mesures de contrôle
34. Proposition de décision du Conseil soumettant le 4-méthylamphétamine à des mesures de contrôle

35. = Projet de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du comité d'association UE-Chili en ce qui concerne le remplacement de l'appendice II de l'annexe III de l'accord établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part
- = Projet de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du comité d'association UE-Chili concernant le remplacement de l'article 12 de l'annexe III de l'accord établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part
36. Projet de conclusions du Conseil sur le Soudan du Sud
37. Décision du Conseil modifiant la décision 2013/391/PESC à l'appui de la mise en œuvre pratique de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations unies relative à la non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs
38. Décision du Conseil modifiant la décision 2010/638/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la République de Guinée
39. = Décision du Conseil modifiant la décision 2013/255/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie
- = Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 36/2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie
40. Décision du Conseil modifiant la décision 2010/573/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre des dirigeants de la région de Transnistrie (République de Moldavie)

II

41.	Préparation de la session du Conseil (Justice et Affaires intérieures) des 8/9 octobre 2015	
–	Question concernant le comité mixte	
=	Le futur de la politique de gestion des frontières extérieures	15
–	Autres points en rapport avec la session du Conseil	15
42.	Suivi de la session du Conseil (Affaires économiques et financières) du 6 octobre 2015	15
43.	Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation	15
44.	Préparation de la session du Conseil (Affaires générales) du 13 octobre 2015	
a)	(évent.) Programmation annuelle - Lettre d'intention de la Commission	15
b)	Autres points en rapport avec la session Conseil	16
c)	Préparation du Conseil européen des 15-16 octobre 2015	16
45.	Préparation de la session du Conseil (Affaires étrangères) du 12 octobre 2015	
a)	Syrie	16
b)	Migration	16
c)	Relations de l'UE avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (après 2020)	17
d)	(évent.) Libye	17
e)	Autres points en rapport avec la session Conseil	17
46.	Présentation de l'ordre du jour de la session du Conseil (Affaires étrangères/Développement) du 26 octobre 2015	17
-	Divers	
•	Traité de Marrakech	
–	Informations orales communiquées par le service juridique	20

1. Adoption de l'ordre du jour et des points "I"

doc. 12649/15 OJ/CRP1 35

12702/2/15 REV 2 OJ/CRP2 35 COMIX 466 + CM 4161/15

Suite à une erreur technique le point 47 ne figure pas à l'ordre du jour du Comité.

L'ordre du jour provisoire est approuvé moyennant les changements suivants :

Les points suivants ont été **ajoutés**:

(Coreper 2^e partie, sous I)

49. Position commune 2001/931/PESC du Conseil relative à l'application de mesures spécifiques en vue de lutter contre le terrorisme et règlement (CE) n° 2580/2001 du Conseil concernant l'adoption de mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme

= **Adoption des exposés des motifs modifiés**

12490/15 CORLX 98 COTER 125 CFSP/PESC 578 RELEX 759 FIN 645

+ COR 1

+ ADD 1

+ ADD 1 COR 1

50. Rapport de la Haute Représentante sur le vingt deuxième rapport d'examen semestriel de l'opération ALTHEA

12748/15 CSDP/PSDC 523 CFSP/PESC 601 BIH 10

51. Projet de conclusions du Conseil sur la Bosnie-Herzégovine

12861/15 COWEB 102 POLMIL 85 COPS 303 CSDP/PSDC 534 CFSP/PESC 616
BIH 14

52. Libye

= **Projet de conclusions du Conseil**

12874/15 MAMA 156 CFSP/PESC 624 RELEX 792 LIBYE 8

48. Relations avec le Kosovo *

- **Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord de stabilisation et d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique, d'une part, et le Kosovo *, d'autre part**
- **Décision du Conseil portant approbation de la conclusion, par la Commission européenne, au nom de la Communauté européenne de l'énergie atomique, de l'accord de stabilisation et d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique, d'une part, et le Kosovo *, d'autre part**
- **Accord de stabilisation et d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique, d'une part, et le Kosovo *, d'autre part**

12744/15 COWEB 96

10724/1/15 REV 1 COWEB 66

10725/1/15 REV 1 COWEB 67

10726/1/15 REV 1 COWEB 68

10728/1/15 REV 1 COWEB 69

Le Comité approuve les points "I" tels que repris au sommaire du présent document et dont les détails se trouvent au(x) document(s) cités sous point 1. ci-dessus.

* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

Une déclaration a été faite sur le point suivant par la délégation DE:

20. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission, du 28.7.2015 complétant la directive 2002/87/CE du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation précisant les définitions de la concentration de risques et des transactions intragroupe et coordonnant leur surveillance complémentaire

= **Intention de ne pas formuler d'objections à un acte délégué**

12370/15 EF 179 ECOFIN 730 DELACT 123

11508/15 EF 165 ECOFIN 677 DELACT 109

"Germany supports the Delegated Regulation in the understanding that the provision in Art. 4 (1) will be modified shortly adding the words 'where appropriate'".

Coreper 1^e partie

II

10. Fixation de l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil (Environnement) du 26 octobre 2015

The Committee approved the provisional agenda as set out in 13058/15.

11. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant les règlements (CE) n° 715/2007 et (CE) n° 595/2009 en ce qui concerne la réduction des émissions polluantes des véhicules routiers (première lecture) (délibération législative)

– Préparation du trilogue

12499/15 ENV 595 ENT 201 MI 595 CODEC 1267

The Committee agreed on a mandate for the Presidency to start negotiations with the European Parliament with a view to a first reading agreement on the above-mentioned proposal. The results of the deliberations can be found in 12853/15.

12. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un réseau européen des services de l'emploi, à l'accès des travailleurs aux services de mobilité et à la poursuite de l'intégration des marchés du travail (EURES) (première lecture) (délibération législative)

– Compte rendu de la présidence sur les résultats des trilogues

The Presidency informed the Committee of the outcome of the fourth and fifth informal trilogues held on 30 September and 1 October 2015.

13. Préparation de la session du Conseil (Agriculture et pêche) du 22 octobre 2015

- **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien être des animaux, à la santé et au matériel de reproduction des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques, et modifiant les règlements (CE) n° 999/2001, (CE) n° 1829/2003, (CE) n° 1831/2003, (CE) n° 1/2005, (CE) n° 396/2005, (CE) n° 834/2007, (CE) n° 1099/2009, (CE) n° 1069/2009, (CE) n° 1107/2009, (UE) n° 1151/2012, (UE) n° [...]/2013 ainsi que les directives 98/58/CE, 1999/74/CE, 2007/43/CE, 2008/119/CE, 2008/120/CE et 2009/128/CE (règlement sur les contrôles officiels) (première lecture) (*délibération législative*)**
 - **Orientation générale (•)**
12539/15 AGRI 499 AGRILEG 180 VETER 74 PHYTOSAN 46 ANIMAUX 46
SAN 308 DENLEG 125 SEMENCES 20 CODEC 1274
+ ADD 1-5

Le Comité a examiné le texte de compromis proposé par la Présidence afin de tenter de concilier les points de vue exprimés par les délégations sur les deux seules questions encore ouvertes, à savoir, le rôle du vétérinaire officiel dans les contrôles officiels dans la production de viande et le financement des contrôles.

Sur la base des discussions de ce jour, la Présidence a conclu qu'il n'y avait plus lieu de modifier le texte concernant le rôle du vétérinaire officiel durant les contrôles officiels dans la production de viande.

Sur la question du financement des contrôles, la Présidence a constaté qu'il était nécessaire de poursuivre le travail et a indiqué qu'elle se réservait la possibilité de revenir sur cette question lors d'une prochaine réunion du Comité, et avant le prochain Conseil Agriculture et Pêche du 22 Octobre 2015 pour lequel le point figure à l'ordre du jour.

- Lorsqu'il adopte une orientation générale après que le Parlement a adopté sa position en première lecture, le Conseil n'agit pas au sens de l'article 294, paragraphes 4 et 5, du TFUE.

14. Harmonisation technique

- a) **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux installations à câbles (première lecture) (délibération législative)**
- b) **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux équipements de protection individuelle (première lecture) (délibération législative)**
- c) **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les appareils à gaz (première lecture) (délibération législative)**
- **Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord**
12296/15 ENT 194 TRANS 299 MI 577 ECO 111 IND 135 CODEC 1227
12297/15 ENT 195 MI 578 ECO 112 SOC 532 CONSOM 153 IND 136
CODEC 1228
12298/15 ENT 196 MI 579 ECO 113 IND 137 CONSOM 154 CODEC 1229

The Committee unanimously approved the text as presented in document 12296/15 and agreed that the letter is sent to the European Parliament with a view to reaching an agreement at first reading (Procedural decision according to Art. 19 (7) (k) of the Council's Rules of Procedure).

The Committee approved the text as presented in document 12297/15 by qualified majority (UK delegation against) and agreed that the letter is sent to the European Parliament with a view to reaching an agreement at first reading (Procedural decision according to Art. 19 (7) (k) of the Council's Rules of Procedure).

The Committee unanimously approved the text as presented in document 12298/15 (AT delegation abstaining) and agreed that the letter is sent to the European Parliament with a view to reaching an agreement at first reading (Procedural decision according to Art. 19 (7) (k) of the Council's Rules of Procedure).

The Commission announced its intention to give a statement on all three files to the minutes of the relevant Council meeting.

Coreper 2^e partie

II

41. Préparation de la session du Conseil (Justice et Affaires intérieures) des 8/9 octobre 2015

- **Question concernant le comité mixte**
 - = **Le futur de la politique de gestion des frontières extérieures**
 - **Informations communiquées par la Présidence**
12616/15 FRONT 208 JAI 713 COMIX 461

Le Comité a confirmé la décision d'inviter le Conseil à procéder à un débat sur le futur de la politique de gestion des frontières extérieures sur la base du document 12616/15.

- **Autres points en rapport avec la session du Conseil**

Le Comité a pris note du nouveau point de discussion qui sera ajouté à l'ordre du jour du Conseil (Justice) concernant les conséquences de l'arrêt rendu par la Cour de Justice le 6 octobre dans l'affaire Schrems.

42. Suivi de la session du Conseil (Affaires économiques et financières) du 6 octobre 2015

Le Comité a pris acte des délibérations du Conseil ECOFIN du 6 octobre 2015.

43. Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation

- = **Informations communiquées par la Présidence**

The Committee was informed of the outcome of the inter-institutional meeting that took place on 6 October 2015. The Presidency presented the text of the provisional agreement reached on programming followed by an exchange of views.

44. Préparation de la session du Conseil (Affaires générales) du 13 octobre 2015

- a) **Programmation annuelle - Lettre d'intention de la Commission**
 - = **Informations communiquées par la Présidence**
11693/15 CODEC 1150 INST 308 POLGEN 130 PE 136

The Committee took note of a draft Letter proposed by the Presidency and had an exchange of views in preparation of the General Affairs Council.

b) Autres points en rapport avec la session Conseil

The Committee was informed that there will be no lunch and took note of DK's request for an AOB on the informal meeting of Ministers for Employment and Social policy of the euro-area.

c) Préparation du Conseil européen des 15-16 octobre 2015

= **Projet de conclusions**
11137/15 CO EUR-PREP 37

The Committee took note of the draft EC conclusions focused on Migration (cooperating with third countries, strengthening the protection of the EU's external borders, responding to the influx of refugees in Europe and ensuring returns). The discussions also covered EMU and the state of play on UK discussions.

45. Préparation de la session du Conseil (Affaires étrangères) du 12 octobre 2015

a) Syrie

The Committee took note of the intentions of the High Representative for discussion by the Council on Syria, including adoption of Council conclusions on this matter.

= **Projet de conclusions du Conseil**
12872/15 MAMA 155 CFSP/PESC 623 RELEX 791 SY 5

The Committee examined the draft Council conclusions on Syria on the basis of document 12872/15 and agreed to forward them to the Council for adoption, as set out in document 12877/15.

b) Migration

The Committee took note of the intentions of the High Representative for a discussion by the Council with a view to contributing to the preparation of the European Council on 15 and 16 October 2015. It also noted that the Council was expected to adopt conclusions on this matter.

The Committee discussed the draft Council conclusions and agreed to revert at its meeting on 12 October 2015.

At its meeting on 12 October 2015, the Committee discussed the draft Council conclusions and submitted them to the Council (doc. 12789/15).

c) Relations de l'UE avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (après 2020)

The Committee took note of the intentions of the High Representative to have a preliminary discussion on the political aspects of the EU relations with the African, Caribbean and Pacific States after 2020 on the basis of the Joint Consultation Paper by the High Representative and the Commission, adopted on 6 October 2015.

d) (évent.) Libye

The Committee took note that this item may not figure on the Council agenda.

e) Autres points en rapport avec la session Conseil

No items were raised under this heading.

46. Présentation de l'ordre du jour de la session du Conseil (Affaires étrangères/Développement) du 26 octobre 2015

The Committee took note of a presentation by the EEAS of the provisional agenda of the Council (Foreign Affairs/Development) to be held on 26 October 2015.

The main discussion items foreseen were "EU-ACP relations after 2020", "Humanitarian Issues", "Gender and Development", "Migration, Refugees and Development" as well as "Implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development".

48. Relations avec le Kosovo *

- **Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord de stabilisation et d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique, d'une part, et le Kosovo *, d'autre part**
- **Décision du Conseil portant approbation de la conclusion, par la Commission européenne, au nom de la Communauté européenne de l'énergie atomique, de l'accord de stabilisation et d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique, d'une part, et le Kosovo *, d'autre part**
- **Accord de stabilisation et d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique, d'une part, et le Kosovo *, d'autre part**

12744/15 COWEB 96

10724/1/15 REV 1 COWEB 66

10725/1/15 REV 1 COWEB 67

10726/1/15 REV 1 COWEB 68

10728/1/15 REV 1 COWEB 69

The Committee requested the Commission to present to Kosovo* the changes made to the text of the Agreement. The Committee agreed to revert to this item at its session of 21 October 2015, with the aim of approving it and forwarding it for final adoption, as an A point, to the Agriculture and Fisheries Council of 22 October 2015.

Two delegations reiterated their position concerning status-neutrality.

The Committee took note of the following statements of the Commission.

* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

"STATEMENTS OF THE EUROPEAN COMMISSION

1. On the addition of Article 37 TEU as substantive legal base next to Article 217 TFEU:

The Commission disagrees with the addition of Article 37 TEU as a substantive legal base for the signature and conclusion of the Stabilisation and Association Agreement between the European Union and the European Atomic Energy Community, of the one part, and Kosovo, of the other part. In accordance with case-law, Article 217 TFEU is an all-encompassing legal base, empowering the Union to undertake commitments towards non-member countries in all fields covered by the Treaties, which, following the entry into force of the Lisbon Treaty, also covers CFSP.*

2. On adding a new preamble paragraph in the SAA:

The Commission notes the unanimous request, confirmed in COREPER, of all Member States' delegations to add the following preamble paragraph to the Stabilisation and Association agreement (SAA) between the Union and Kosovo: "Noting that the commitments and cooperation to be entered into by the Union under this Agreement relate only to the areas covered by the acquis or existing Union policies".*

This paragraph essentially constitutes a source of interpretation of the scope of the SAA in light of the division of competences between the Union and its Member State. Adding such a text in an international agreement turns a purely internal Union matter into a matter of bilateral relations between the Union and the respective third party, thus subjecting it to the rules of the international law of treaties, in general, and to the rules related to treaty interpretation. This, however, is contrary to constant case-law of the Court pursuant to which international agreements cannot affect the allocation of powers fixed by the Treaties or, consequently, the autonomy of the EU legal system.

For these reasons, the Commission objects to the addition of this paragraph. However, the Commission will re-open negotiations with Kosovo on this issue only to ensure timely signature of the agreement.*

3. On the definition of "specialised knowledge" as referred to in Article 55 (2)(b) of the SAA:

The Commission considers that the term "specialised knowledge" in Article 55 (2)(b) of the SAA is in line with the equivalent definition ("person possessing uncommon knowledge") used in the EU's schedule of specific commitments of the WTO's General Agreement on Trade in Services (GATS). The use of the word "specialised" instead of "uncommon" does not entail any change or extension of the GATS definition and is only adapted to the language now in use."

* This designation is without prejudice to positions on status, and is in line with UNSCR 1244/99 and the ICJ Opinion on the Kosovo declaration of independence.

- **Divers**
 - **Traité de Marrakech**
 - **Informations orales communiquées par le service juridique**

The Council Legal Service recalled that the Commission applied to the ECJ for an opinion on whether the EU had exclusive competence to conclude the Marrakesh Treaty. The CLS did not recommend the Council to submit written observations, as there was no Council act whose validity was put into question and as there was no Council line to be defended. Member States were entitled to submit their own observations to the Court.

- **Follow-up of the ECOFIN Council meeting on 6 October 2015**

FR clarified its position on SRM bridge financing and considered that such items would be better handled in a formal Council session.
